

La vie de la Société

Compte rendu de l'Assemblée générale du 17 août 2003

par Colette MARION, Secrétaire-adjointe

Le dimanche 17 août 2003 à 16 h. 30 s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle de la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin dans la salle des Congrès de la Mairie de Saint-Antonin.

Monsieur le Maire, Jean SPENALE, prie l'assemblée d'excuser son absence.

Rapport moral

Jeanine ISABETH, notre présidente rend compte du rapport moral (cf texte), puis offre à Roger BEAUMONT qui quitte la Société un livre sur la randonnée.

Roger BEAUMONT remercie et passe le relais à Daniel ARTAUX et à Jean-Louis LAGARDE pour la poursuite de l'entretien des sentiers et l'organisation des randonnées.

Jeanine ISABETH rappelle le succès du 26^{ème} Salon d'Eté qui s'est tenu du 13 juillet au 15 août et fait adopter le principe pour le prochain salon d'une banderole verticale le long d'une hampe.

Rapport d'activités

Georges COSNIER, notre co-président, détaille les activités multiples de la Société (projet d'eau de Salet à la disposition des citoyens de la ville, randonnées et réédition avec augmentation du guide des promenades, étude pour la réédition du guide de Saint-Antonin, entretien et ouverture des sentiers, balades des troisièmes dimanches du mois, chorale, édition des Comptes consulaires et du bulletin).

A propos de l'édition du premier tome des Comptes consulaires, André VIGNOLES remet 3 exemplaires de cette édition à Madame Madeleine JULIEN pour elle et ses enfants, en souvenir des nombreuses heures qu'a passées Monsieur JULIEN pour déchiffrer ces manuscrits, travail que continue chaque mercredi l'équipe d'André VIGNOLES en vue de l'édition d'un deuxième volume.

Rapport financier

Jean-Louis LAGARDE, notre trésorier, détaille recettes et dépenses de l'année écoulée : bilan positif et finances en équilibre.

Ces trois rapports sont approuvés à l'unanimité.

Dans le cadre de récompenses pour la rénovation de l'habitat, Louissette et Georges COSNIER reçoivent cette distinction pour la rénovation de la « Maison de l'Amour », rue Droite ; G. COSNIER remercie tout en évoquant l'historique de cette maison et les diverses interrogations que se posent les touristes qui ne manquent pas cette visite et la photo souvenir devant « les amoureux ».

Le C.A. a décidé cette année de ne pas faire de concours de paysages (les diverses expos des peintres amateurs de Saint-Antonin étaient trop similaires à cette manifestation).

Renouvellement du mandat des membres du Bureau :

Jean-Claude MEYNARD	106 voix	élu
Denis FERTE	107 voix	réélu
Daniel ARTAUX	106 voix	réélu
Colette MARION	113 voix	réélue

Le vote s'est déroulé à bulletin secret.

le nombre de votants est 113

102 listes entières ont été élues .

11 listes ont été partiellement rayées.

La séance se clôt par le pot de l'amitié vers 19 heures.



Rapport d'activités

par Georges COSNIER
Co-président de l'association

Le pavage des rues (Pélisserie, Guilhem Peyre, Place de la Halle)

Les travaux doivent débiter à l'automne. Partisans du pavage, nous n'avons pas pris part à la polémique : « bitume plutôt que pavés » et nous sommes satisfaits que les travaux démarrent bientôt. Comme cela a été demandé à tous les Saint-Antoninois, nous avons fait connaître notre choix de pavés parmi les échantillons proposés : pavés calcaires vieilliss, sous réserve qu'ils ne soient pas gélifs. C'est d'ailleurs ce choix définitif qui a été fait.

Le marronnier de la Place de la Halle

Il faut décider de la suppression ou non de cet arbre avant les travaux de pavage. Au Conseil d'Administration, les débats ne nous ont pas permis de trancher. Plusieurs rapports d'experts sont unanimes sur la dangerosité de ce marronnier. La décision finale appartient au maire.

Eclairage des rues

Avant le pavage, les câbles électriques accrochés aux façades, de façon souvent anarchique, vont être dissimulés et l'éclairage public revu. C'est ainsi que, rue Guilhem Peyre, ont été installées des lanternes suspendues trop grosses, trop basses et brisant complètement la perspective de la rue.

Nous avons fait part de ce constat à M. le Maire qui avait déjà fait suspendre les travaux et demandé un réexamen du projet. Sachant qu'un éclairage au sol aurait été écarté par les spécialistes en raison du coût trop élevé, nous souhaitons le retour à un éclairage en applique.

Eau de SALET :

L'an dernier on vous annonçait notre intention d'aménager le bord de l'Aveyron et faciliter le puisage de l'eau à proximité du kiosque de pompage d'origine, rénové en 2001 au titre du petit patrimoine rural. Les autorités de tutelle (DASS, DRIRE), mises au courant, se sont vigoureusement opposées à ce projet, arguant un risque de pollution accru du fait d'une plus grande fréquentation de ce lieu.

Nous nous sommes donc reportés sur une autre solution qui consiste à refaire couler l'eau dans le village. Mais la canalisation ancienne n'est plus utilisable depuis l'ex-Auberge de la Source jusqu'à l'extrémité du pont coté SAINT-ANTONIN. Avec les moyens dont nous disposons plus une petite aide de la commune, nous n'avons pu financer qu'un tuyau qui traverse le carrefour et amènera l'eau au début de l'avenue de la Gare. Reste à réaliser un système de refoulement depuis l'usine d'embouteillage et à créer une fontaine avenue de la Gare. Nous pensons, pour cette fontaine, faire réaliser une copie, modèle réduit, du premier kiosque de SALET. Ces deux derniers points, en discussion, seront étroitement liés à nos possibilités de financement. Je formule tout de même le vœu que nous puissions inaugurer cette fontaine en 2004.

Travail à boeufs, ruelle de la Bride

Voilà un « outil » dont on ne saura bientôt plus à quoi il servait. Pour en rappeler l'utilisation nous avons fixé sur la porte une reproduction d'une gouache de Syvie COSNIER représentant le ferrage d'un bœuf. Dans ce même local, nous avons récupéré les sangles de levage de l'animal ainsi que des fers à bœufs et à vaches ; cela nous a permis de confectionner un panneau de présentation installé depuis peu à l'étage du moulin à huile, juste à coté de jougs déjà exposés.

Randonnées pédestres

Un nouveau guide des sentiers de randonnées est sorti cette année avec un quinzième circuit. Il est en vente au prix de 6 euros.

Le groupe chargé de l'entretien des sentiers (170 kms !) est animé par Jean-Louis LAGARDE et Daniel ARTAUX et la randonnée mensuelle (3^{ème} dimanche du mois) est préparée avec soin par Daniel ARTAUX.

Groupe Chorale

Mary CHARLES a cessé son activité de chef de chœur. Sylvie ROUET la remplace depuis janvier 2003. Ce début d'année a donc été essentiellement une prise de contact . Il a fallu faire une « mise en chœur » de tous ces talents. La chorale, néanmoins, a pu se produire à plusieurs reprises et va préparer sa participation au rassemblement de BELLEPERCHE.

Par ailleurs, de nombreux choristes ont participé, en liaison avec la commission culture municipale, à la réception des chœurs qui se sont produits à SAINT-ANTONIN :

- Les Biélorusses, le 5 décembre 2002 ;
- Les Valeureux Liégeois, le 10 juillet 2003 ;
- L'ensemble orchestral, de TOULOUSE avec la chorale de l'Université Toulousaine, dirigée par Louis MASSOT ;
- Le groupe ANDROMENDI, hier soir 16 août, dans cette salle.

Atelier photo

Luc LEBON continue à animer cet atelier, mais il est peu fréquenté. Faut-il y voir une conséquence de la vulgarisation de la photo numérique ?

Atelier occitan médiéval

Monsieur VIGNOLES donne un aperçu des travaux entrepris pour la transcription en graphie normalisée, des comptes consulaires conservés aux archives de Saint-Antonin. Une première partie portant sur la période 1325/26 - 1358/59 - 1362/63 vient d'être éditée. Nous en avons offert quelques exemplaires aux archives départementales, à la DRAC et aux universités. Ce document est en vente au prix de 20 euros.

Le travail continue en ce moment sur la période 1376/77 et fera l'objet d'une deuxième édition. Enfin nous essaierons de proposer une traduction en français des textes les plus intéressants.

J'ajoute, cette année, un groupe temporaire chargé, sous l'autorité et la compétence de M. André VIGNOLES, de préparer la réédition du ***Guide illustré de SAINT-ANTONIN***.

La tâche n'est pas aisée. En plus d'une mise à jour de l'édition de 1986, il nous faut essayer de satisfaire ceux qui connaissent parfaitement SAINT-ANTONIN et ceux qui aiment notre village et souhaitent en savoir « un peu plus » sur ce qu'ils découvrent sans aller jusqu'à une connaissance complète de notre histoire. Il faudrait pour cela un autre document.

Nous pensons sortir ce guide pour la fin de cette année.

Je vous remercie de votre attention.



RAPPORT MORAL

par Jeanine ISABETH Présidente de l'association

Vous ne pouvez peut-être pas imaginer le plaisir que j'éprouve à ma retrouver derrière cette table en l'été 2003, au milieu de vous, chers adhérents de notre Société, au milieu de mes collègues et amis du C.A. auxquels je renouvelle mes remerciements pour leur compréhension, leur gentillesse et leur efficacité en l'absence de leur Présidente, vérifiant ainsi la phrase très sage de nos anciens « Nul n'est indispensable sur cette terre ».

Mais il est indispensable aujourd'hui, au cours de cette assemblée générale de notre association, que je vous présente le rapport moral.

Moral, morale, moralité ce sont des mots qui peuvent faire peur.

Je vous redis à chaque occasion ce qu'il signifie pour moi : fidélité de nos actions par rapport à nos objectifs et à nos statuts.

Nos statuts comportent deux objectifs essentiels.

Le premier est l'action pour la préservation des monuments et des sites. Quand on rappelle le nom complet de notre Société, un peu long je le reconnais, mais combien juste et sage, Société des Amis du Vieux Saint-Antonin et de sa Région en Quercy, Rouergue et Albigeois, on voit que la tâche est immense et qu'il ne faut pas se décourager.

Amis, c'est le mot que je retiens en premier lieu. Nous sommes un groupe de quinze à vingt bénévoles (13 pour le CA dont les membres sont élus) plus les animateurs d'ateliers et de commissions qui sont cooptés et rendent compte au CA de leurs activités. Nous donnons notre énergie, notre savoir-faire dans le sens d'une sagesse efficace, respectueuse des institutions, fuyant la polémique infructueuse.

Donc, par rapport à ce premier objectif, notre Vice-président : Georges COSNIER vous décrira par le menu notre action.

Je tiens à aborder trois actions et non des moindres puisqu'il s'agit du dossier de PECH DAX, de celui de la création d'une zone d'activités de pleine nature à Saint-Antonin, de la question cruciale du marronnier de la Halle qui fait couler beaucoup de salive.

Il s'agit, vous le constatez, de dossiers dont la responsabilité incombe à la municipalité en place et nous ne voulons absolument pas nous substituer à elle. Mais nous tentons d'être une instance

de réflexion objective ne se laissant pas éblouir ou aveugler par les questions financières qui sous-tendent la plupart des dossiers municipaux et dont nos élus ont le devoir de tenir compte.

Pour PECH DAX, nous n'avons pas d'informations récentes de la Mairie.

Pour la création d'un espace d'activités et de loisirs de pleine nature, nous sommes dans l'expectative. Nous comprenons le souci de la municipalité qui enregistre chaque année des pertes importantes avec la gestion difficile d'une piscine qui ne répond plus tout à fait au goût de nos contemporains. Nous admettons la nécessité de créer un nouvel espace plus adéquat, plus rentable, plus grand. Mais SURTOUT PAS A NIBOUZOU.

Nous pensons que la municipalité peut envisager un autre lieu, sur des terrains qui lui appartiennent entre autres à ROUMEGOUS, ce qui rapprocherait la zone nouvelle des activités déjà existantes que sont le canoé-kayak, l'escalade, la randonnée, la spéléologie avec des locaux sur place.

Pour la question de l'abattage ou non du marronnier de la Place de la Halle, nous vous soumettrons le résultat de nos informations de première main qui seront développées par Georges COSNIER dans le rapport d'activités.

Notre maire, Jean SPENALE, nous a confié un rapport administratif dont la lecture est éloquente et sans appel. Le Maire est responsable du sort du marronnier et tous nous comprenons qu'il soit amené à prendre la difficile décision de l'abattage.

Nous avons aussi dans nos rangs un de nos adhérents, Pierre-Noël FRILEUX, dont nous avons sollicité l'avis car il est l'un des experts qui a participé à la rénovation du célèbre jardin des TUILERIES ; 3500 arbres examinés, 500 abattus, 3000 soignés, élagués, sauvés. Vous pourrez aussi poser des questions à Pierre Noël FRILEUX (qui est parmi nous) ou si vous le croisez dans notre belle ville ou encore au cours d'une rando.

Là aussi se pose une question de compétence et une question financière : avons-nous à proximité les hommes de l'art compétents, à des prix abordables ?

Les activités ou projets culturels que j'évoquerai devant cette assemblée sont :

- la commission CD pour la diffusion des émissions de Georges et Madeleine JULIEN « En parcourant les archives » enregistrées en 82/83 par Patrick MILLE sur Radio Noble Val”.

- la chorale
- la randonnée
- le salon d'été
- les publications

Pour les C.D., la commission a bien avancé le travail de transcription et a envisagé la vente au prix coûtant pour la prochaine assemblée au plus tard.

Pour la chorale, après le départ de notre chef de chœur Mary CHARLE au 1^{er} janvier de cette année, je tiens à lui rendre un hommage vibrant pour son action, sa gentillesse et sa compétence auprès des choristes. Je vous invite, en son absence aujourd'hui, à lui témoigner notre reconnaissance particulièrement pour les « Chœurs en fête » organisés pendant six années consécutives « Les mardis qui chantent » qui durant l'été rassemblaient touristes chanteurs et choristes Saint Antoninois, sous la baguette bienveillante de Mary éclairée par son époux Pierre qui nous manque tant.

Tandis que j'en viens aux les départs, je tiens à remercier publiquement Roger BEAUMONT qui anima avec compétence, gentillesse et humour, le groupe randonnée. Je suis heureuse de lui remettre ce petit cadeau en témoignage de notre reconnaissance.

Pour le salon d'été, Mme SPENALE, ZIZOU pour nous tous, a fait un compte-rendu de cette 26^{ème} exposition d'art contemporain, dont je vous donne la lecture.

Pour les publications, Georges vous en parlera en détail et André VIGNOLES se fera un plaisir de vous conter la longue mais fructueuse cueillette sur le chemin des Comptes Consulaires.

Je crois que nous avons rempli notre contrat d'objectifs et qu'il reste encore et toujours beaucoup à faire.



Compte de Résultat – Exercice 2003 (du 01/01 au 31/12)

	Publications	Administration générale & autres activités courantes	Salon d'Été	TOTAUX
Produits				
Cotisations reçues		5 692,00		5 692,00
Ventes Publications	1 575,56	334,60	668,00	1 910,16
Ventes diverses	32,00	60,00	251,80	760,00
Commissions reçues			968,00	251,80
Inscriptions Salon d'été		985,95	968,00	968,00
Produits financiers		1 300,00		985,95
Subventions & Partenariats			3 350,00	4 650,00
Total Produits	1 607,56	8 372,55	5 237,80	15 217,91
Charges				
Achats stockés +/- Variat. Stocks	1 562,29			1 562,29
Fournitures de Bureau	12,85	496,45	17,50	526,80
Fournitures diverses		808,27	502,47	1 310,74
Prestations diverses	21,00	7 104,88	5 924,20	13 050,08
Frais postaux et Télécoms	141,30	403,16	158,12	702,58
Assurances		334,32		334,32
Autres Frais divers de gestion		548,97		548,97
Total Charges	1 737,44	9 696,05	6 602,29	18 035,78
EXCEDENT OU INSUFFISANCE	- 129,88	- 1 323,50	- 1 364,49	- 2 817,87

Le Trésorier, Jean-Louis Lagarde

Les Présidents, Jeanine ISABETH - Georges COSNIER

Bilan au 31 décembre 2003

ACTIF	EUROS	PASSIF	EUROS
Matériel de bureau et informatique	972,71	Fonds associatif à fin décembre 2002	16 980,60
Amortissements	-190,08	Insuffisance de l'exercice 2003	- 2 817,87
Stocks	9 697,86		
Produits à recevoir	1 850,61		
Valeurs mobilières de placement	5 121,98		
Banque (Crédit Agricole Sud Alliance)	3 567,38		
C.C.P	380,35	Compte d'attente dossier Saleth	13 291,99
Livret A La Poste	221,27	Compte d'attente divers	180,00
Compte Livret Crédit Agricole Sud Alliance	6 005,41	Charges à Payer	176,22
Caisse	55,45	Produits Comptabilisés d'avance	32,00
Charges constatées d'avance	160,00		
TOTAL	27 842,94	TOTAL	27 842,94

Le Trésorier, Jean-Louis Lagarde

Les Présidents, Jeanine ISABETH - Georges COSNIER